

TROISIEME REUNION DE RECONSTITUTION DU FAD-13
DISCOURS D'OUVERTURE DU DIRECTEUR GENERAL
(25 SEPTEMBRE 2013 – 8H30)

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Coordinateur,

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

C'est avec grand plaisir qu'au nom de Pierre Moscovici je vous souhaite la bienvenue à Paris. C'est un privilège pour moi de vous rappeler l'attachement de la France au Fonds africain de développement et à la Banque africaine de développement. Au-delà de nos priorités convergentes, cette institution est un bien public régional : elle joue un rôle privilégié dans la construction de l'avenir de tout un continent.

En cette année 2013, comme vous le savez, nous reconstituons les ressources du FAD, de l'AID et du FEM. Nous voyons ces reconstitutions concomitantes comme une opportunité non seulement de faire le bilan des réalisations passées, mais aussi de stimuler l'innovation et de réfléchir collectivement à l'architecture internationale du financement du développement. Le parallélisme des reconstitutions nous permet ainsi de mettre en avant les

atouts et les spécificités de chacun des Fonds. Mais il convient aussi de veiller à d'articuler les priorités sur lesquelles chacun doit se concentrer, tout en contribuant au but final de réduction de la pauvreté et de promotion d'une croissance durable sur les plans environnemental et social.

Si je repense à cette année d'échanges et de négociations ponctuée par les réunions de Cap Vert, de Tunis deux fois, et maintenant de Paris, je voudrais féliciter pour leur travail remarquable les équipes du FAD, qui ont répondu de façon innovante et constructive aux priorités exprimées par les plénipotentiaires. Il reste deux journées chargées avant de conclure ces négociations ; sans anticiper sur la conclusion de cette dernière réunion, permettez-moi de souligner trois grandes priorités sur lesquelles je suis confiant que le FAD-13 apportera une réponse à la fois ambitieuse et pragmatique.

Le premier défi est celui des Etats fragiles.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, j'aimerais saluer la réactivité, la détermination et l'efficacité du FAD face à la crise malienne. Merci à vous, Monsieur le Président, d'avoir mené vos équipes et permis au FAD d'avoir un impact décisif. A de nombreux égards, la crise malienne est emblématique des difficultés auxquelles sont confrontés les Etats fragiles et témoigne des solutions que le FAD peut apporter de sa position privilégiée.

Il est bien sûr important de conserver le principe d'allocation fondée sur la performance, qui attribue la plus grande partie des ressources aux Etats les plus

efficaces. Mais il est tout aussi important que le FAD se donne réellement les moyens nécessaires pour agir dans les Etats fragiles. La réponse du FAD, en 2008, a été de créer la « Facilité Etats fragiles », dont le processus d'allocation est lui-même lié à la performance. Nous devons absolument préserver cet instrument, le renforcer et l'améliorer, parce qu'il permet au FAD d'aider tous les pays [*leave no country behind*] et d'être présent dans les environnements les plus difficiles.

Les Etats fragiles, ensuite, ont besoin de réactivité. La situation peut y évoluer très rapidement et de manière imprévue ; la FAD doit être en mesure de profiter d'une brève fenêtre d'opportunité pour accompagner des réformes et soutenir le retour de la stabilité. A cette fin, la FEF doit être suffisamment flexible pour accueillir les Etats fragiles qui ont un besoin urgent d'assistance. Je salue à ce titre la révision des critères d'éligibilité : ainsi, que le Mali fasse partie des Etats fragiles est une question de bon sens.

Enfin, sortir de la fragilité est un travail de long terme avec ses hauts et ses bas, qui requiert un partenariat solide centré sur les besoins du pays. Intégration régionale – qui est en particulier un prérequis pour garantir la stabilité au Sahel -, l'emploi des jeunes, l'émancipation des femmes : autant de priorités d'intervention critiques pour la plupart des Etats fragiles. Ce partenariat de long terme doit aussi être capable d'anticiper les situations de fragilité dans les pays non « classifiés » comme fragiles, mais qui risquent de le devenir.

Le FAD a fait plusieurs propositions pour les Etats fragiles au cours de ces négociations, et je pense non seulement au contenu proprement dit de ces négociations, mais aussi au travail remarquable accompli par le Panel de haut niveau sur les Etats fragiles [*un représentant du Panel interviendra dans la matinée*]. Stratégiquement, ces propositions vont dans la bonne direction, et j'espère que nous saurons préciser les bons paramètres pour leur mise en œuvre concrète à l'occasion de cette dernière réunion.

Le deuxième grand défi est celui de l'efficacité et de la redevabilité.

Au printemps dernier, nous avons adopté une Stratégie à dix ans pour le groupe de la Banque africaine de développement. Ici nous discutons des priorités et des actions sur lesquelles la valeur ajoutée du FAD est la plus grande. Le maillon suivant est celui qui lie ces priorités aux résultats concrets sur le terrain. Nous avons besoin d'un Cadre de Mesure des Résultats qui reflète précisément ces priorités et permette d'orienter concrètement les actions sur le terrain.

Il est par ailleurs central d'améliorer l'efficacité des interventions et, plus généralement, aller résolument vers une démarche axée non plus sur les moyens mais sur les résultats. Se concentrer moins sur le volume des projets que sur leur impact de développement, allouer les ressources humaines et financières là où elles sont le plus nécessaires, assurer la plus forte participation du secteur privé, ou encore permettre l'appropriation des projets par les pays de façon à exercer

un effet de levier sur la réforme des politiques publiques : voilà quelques exemples d'une utilisation efficace de l'argent public ou, comme nous disons en bon français, de « *value for money* ».

C'est évidemment lié, l'évaluation indépendante est une nécessité pour des projets de qualité et une allocation efficace des ressources internes. Nous comptons sur vous pour renforcer les fonctions d'audit et d'intégrité au sein du FAD et de la BAD, et de leur allouer des moyens supplémentaires et encore plus d'indépendance.

Enfin, l'agenda de décentralisation et le retour du siège à Abidjan sont deux défis institutionnels de taille ; en même temps, c'est une opportunité pour que le FAD et la BAD renforcent leur efficacité au service des pays africains : plus proches de leurs clients et plus performants, le FAD et la BAD pourront tirer tous les bénéfices de leur positionnement unique au cœur du dialogue politique africain. Renforçons cette relation de confiance en faisant un pas de plus vers une plus grande transparence.

Le dernier défi que je veux souligner est un défi financier.

Nous sommes tous conscients des contraintes financières exceptionnelles qui pèsent sur le FAD, incluant une forte baisse des ressources internes et un portefeuille structurellement plus exposé et moins diversifié que celui de l'AID. Ces contraintes imposent au FAD de se recentrer sur l'essentiel, c'est-à-dire là où il a la plus grande valeur ajoutée.

Je voudrais tout d'abord saluer les propositions d'instruments innovants faites par le FAD. Ces propositions vont là aussi dans la bonne direction, et ce pour trois raisons. Tout d'abord, ils innoveront, avec la prudence nécessaire, et c'est déjà une bonne chose en soi, car nous avons besoin d'idées nouvelles pour faire évoluer les modèles de développement. Ensuite, ils témoignent d'une réelle démarche « Groupe de la BAD », qui est nécessaire pour renforcer les synergies et l'efficacité internes. Enfin, ils visent à accroître prudemment l'effet de levier du FAD en renforçant l'implication du secteur privé, indispensable au développement de l'Afrique. Dans la mesure où ils s'appuient sur des ressources concessionnelles pour mobiliser d'autres fonds, ces instruments sont complémentaires des nouveaux partenariats que le FAD a noués avec le Fonds européen de développement, la Facilité africaine de soutien juridique, ou encore des agences bilatérales comme l'Agence française de développement. Cet effet de levier « intelligent » permet à la fois d'accroître l'impact et de mieux maîtriser les risques.

Si je m'aventure sur une perspective de moyen terme, je dirais qu'au-delà des instruments financiers innovants, nous devons réfléchir à la division du travail entre le FAD et la BAD : le modèle actuel, avec seulement deux pays « blend », est-il le meilleur ? Pourquoi ne pas étendre à d'autres pays FAD l'accès au guichet de la BAD, de façon à diversifier son portefeuille et à réduire le risque de concentration ? Comment développer une véritable offre en faveur du secteur privé dans les Etats fragiles ? Quelle relation le FAD et la BAD

doivent-ils avoir vis-à-vis du Fonds50Afrique et, plus généralement, avec d'autres sortes de partenariats avec le secteur privé ? Ces perspectives dépassent certes un peu le cadre de cette réunion, mais elles me semblent clés. Nous aurons, je l'espère, l'occasion d'en reparler très vite.

Finalement, et bien que le seul volume de reconstitution du FAD ne constitue pas à mes yeux le plus important facteur de succès, permettez-moi d'encourager tous les participants ici présents à tous les efforts possibles et à donner au FAD les moyens de mettre en œuvre ses propositions.

A l'heure de clore une année de négociations, je crois que nous avons un projet solide en face de nous. Transformons l'essai et faisons du FAD-13 un succès.

Je vous remercie de votre attention.